



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 10 avril 2018 à 19 h, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire et président du conseil de la Communauté maritime
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Serge Rochon, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque vingt-cinq personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

CM1804-1058

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Benoit Arseneau, appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke, il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 13 et 26 mars 2018
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1 Administration



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

- 7.1.1 Dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes
- 7.1.2 Représentation au sein des instances internes et externes (comités, commissions et organismes du milieu)
- 7.2 Finances
- 7.3 Ressources humaines
- 7.4 Services techniques et des réseaux publics
 - 7.4.1 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 311 – Élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal
 - 7.4.2 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 316 – Acquisition d'un chariot élévateur
 - 7.4.3 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n°317 – Fourniture d'une vannette
 - 7.4.4 Demande d'aide financière – Programme Réhabilitation du réseau routier local du MTMDET – Élaboration des plans et devis
 - 7.4.5 Demande d'aide financière – Programme Réhabilitation du réseau routier local du MTMDET – Réalisation des travaux
 - 7.4.6 Priorisation des travaux d'asphaltage pour l'année 2018 – Autorisation d'appel d'offres
- 7.5 Hygiène du milieu et sécurité publique
- 7.6 Aménagement du territoire et urbanisme
- 7.7 Développement du milieu et des communications
 - 7.7.1 Adoption de la Politique-cadre de développement touristique révisée et des interventions prioritaires 2018
 - 7.7.2 Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet initiatives rurales
 - 7.7.3 Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet projets spécifiques
- 7.8 Loisir, culture et vie communautaire
- 7.9 Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
- 7.10 Réglementation municipale
 - 7.10.1 Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur le chemin de l'Étang-des-Caps du village de L'Île-du-Havre-Aubert, faisant partie du réseau artériel de la Communauté maritime, et un emprunt de 548 730 \$



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

remboursable en dix ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

- 7.10.2 Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-03 – Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur le chemin de l'Étang-des-Caps du village de L'Île-du-Havre-Aubert, faisant partie du réseau artériel de la Communauté maritime, et un emprunt de 548 730 \$ remboursable en dix ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt
8. Affaires diverses
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CM1804-1059

Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 13 et 26 mars 2018

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 13 et 26 mars 2018.

Sur une proposition de M. Richard Leblanc, appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver ces procès-verbaux tels qu'ils ont été rédigés.

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

CM1804-1060

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

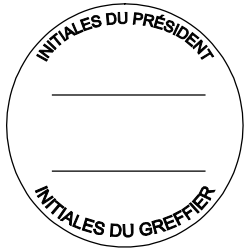
La liste des comptes à payer pour la période du 26 février au 28 mars 2018 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de M. Benoit Arseneau, appuyée par M. Richard Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 713 573,04 \$.

CORRESPONDANCE

Aucune liste de correspondance d'intérêt public n'a été déposée au conseil de la Communauté maritime depuis la dernière séance.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

CM1804-1061

Dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, le greffier dépose aux membres du conseil de la Communauté maritime la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil ordonne au greffier de procéder à la vente de ces immeubles, le mercredi 4 juillet prochain, à moins que les montants dus et les frais n'aient été acquittés dans l'intervalle, le tout conformément aux dispositions de la loi.

CM1804-1062

Représentation au sein des instances internes et externes (comités, commissions et organismes du milieu)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a amorcé une réforme de sa gouvernance qui vise à valoriser le rôle des élus et la participation des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme comprendra la création de commissions consultatives;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau modèle est issu du diagnostic organisationnel de la Municipalité, réalisé en 2017 et déposé aux membres de la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QU'avec ce nouveau modèle, les élus siégeront à moins de comités et d'organismes et qu'ils seront remplacés à certaines instances par des représentants de l'administration municipale, comme le propose le diagnostic organisationnel, afin de dégager les élus de fonctions administratives et de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de représentants politiques;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Benoit Arseneau,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des membres présents



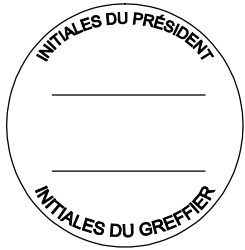
No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

de désigner les personnes suivantes pour siéger aux instances internes et externes mentionnées ci-dessous :

| ORGANISMES EXTERNES OU UNE REPRÉSENTATION MUNICIPALE EST REQUISE | |
|--|--|
| Fédération québécoise des municipalités (FQM) | - Jonathan Lapierre |
| Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) | - Direction du développement du milieu |
| Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) | |
| Conseil d'administration : | - Roger Chevarie |
| Comité de gestion incendie : | - Direction du Service d'incendie - Direction de l'hygiène du milieu et de la sécurité publique, à titre de substitut |
| Régie intermunicipale de transports Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM) | - Roger Chevarie - Gaéтан Richard |
| Escale Îles-de-la-Madeleine | - Agente de développement économique |
| COMITÉS ET COMMISSIONS RELEVANT DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME | |
| Comité de gestion des matières résiduelles | - Roger Chevarie - Jean-Philippe Déraspe - Suzie Leblanc |
| Comité de la sécurité publique (SQ) | - Jonathan Lapierre - Rose Elmonde Clarke - Richard Leblanc |
| Commission consultative des transports (maritime et aérien) | - Jonathan Lapierre - Richard Leblanc |
| Comité de sécurité civile | - Jonathan Lapierre - Rose Elmonde Clarke |
| SECTEUR ÉCONOMIQUE | |
| Table pêche et mariculture | - Jonathan Lapierre |
| Comité de suivi de la Politique-cadre de développement touristique | - Direction du développement du milieu - Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme - Conseiller en stratégie et développement |
| Tourisme Îles de la Madeleine | - Benoit Arseneau |
| SECTEURS CULTUREL ET SOCIAL | |
| Comité de développement social | - Direction générale |
| Municipalité amie des aînés (MADA), politique familiale et politique d'accessibilité universelle | - Roger Chevarie |
| Office municipal d'habitation (OMH) | - Direction générale - Direction des finances Hubert Poirier (fin de mandat en 2020) |



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

No. de résolution
ou annotation

| | |
|--|--|
| Corporation culturelle Arrimage | - Jean-Philippe Déraspe |
| Transport adapté et collectif des Îles | - Serge Richard - Martine Martin |
| Coop d'habitation l'Oasis | - Benoit Arseneau |
| SECTEURS AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT | |
| Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine | - Jonathan Lapierre - Roger Chevarie |
| Commission consultative sur les enjeux énergétiques | - Jonathan Lapierre |
| Aire marine de conservation | - Jonathan Lapierre - Rose Elmonde Clarke - Gaétan Richard |
| Comité – Zone d'intervention prioritaire (ZIP) | - Coordonnateur forêt et géomatique |
| Table de concertation sur les VTT | - Jonathan Lapierre |
| Comité consultatif agricole | - Suzie Leblanc |
| GRANDES COMMISSIONS MUNICIPALES | |
| Commission consultative du développement du milieu | - Richard Leblanc |
| Commission consultative sur l'environnement | - Suzie Leblanc |

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

CM1804-1063

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 311 – Élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a mis en place un programme de subvention pour les MRC du Québec afin de permettre à ces dernières d'élaborer un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE ce plan permettra de cibler les principales problématiques en matière de sécurité routière et les actions à entreprendre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à l'élaboration du plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions conformes ont été reçues, soit celles de Stantec et de CIMA +, et que l'analyse du comité de sélection a démontré que toutes deux ont obtenu une note de qualification de plus de 70 %;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur les cités et villes, le contrat doit être attribué à la firme ayant obtenu le



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

meilleur résultat à l'égard du système de pondération établi;

EN CONSÉQUENCE,
sur une proposition de M. Benoit Arseneau,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime retienne l'offre de Stantec, au prix de 100 368,63 \$ plus les taxes applicables;

qu'il autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à signer tout document concernant ce contrat.

CM1804-1064

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 316 – Acquisition d'un chariot élévateur

CONSIDÉRANT QU' en octobre 2017, la Communauté maritime a adopté un plan quinquennal de renouvellement des équipements et véhicules municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mars 2018, la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation relativement à l'acquisition d'un chariot élévateur;

CONSIDÉRANT QU' une soumission conforme a été reçue, soit celle de Manutention Toromont, au prix de 46 402 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la direction des Services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,
sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime accepte l'offre de Manutention Toromont, une division des Industries Toromont Ltée, aux prix de 46 402 \$ plus les taxes applicables;

que le conseil autorise la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à signer tout document à cette fin;

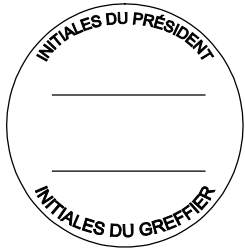
Cette dépense sera financée à même le fonds de roulement de la Communauté maritime et sera amortie sur une période de 8 ans.

Retrait momentané du conseiller du village de Havre-aux-Maisons

Le conseiller Benoit Arseneau se retire préalablement aux délibérations sur le sujet qui suit pour éviter toute situation de conflit d'intérêts.

CM1804-1065

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

d'offres n°317 – Fourniture d'une vannette

CONSIDÉRANT QU' en octobre 2017, la Communauté maritime a adopté un plan quinquennal de renouvellement des équipements et véhicules municipaux;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de procéder au remplacement du véhicule n° 41 utilisé aux fins du Service des finances – Secteur de l'approvisionnement;

CONSIDÉRANT QUE le 12 mars dernier, la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation relativement à la fourniture d'une vannette de type fourgon utilitaire;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues, mais qu'une seule est conforme, soit celle de Plymouth Chrysler des Îles, au prix de 36 942 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime accepte l'offre déposée par Plymouth Chrysler des Îles, au prix de 36 942 \$ plus les taxes applicables;

que le conseil autorise la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à signer tout document relatif à ce contrat.

Cette dépense sera financée à même le fonds de roulement de la Communauté maritime et remboursée sur une période de 5 ans.

CM1804-1066

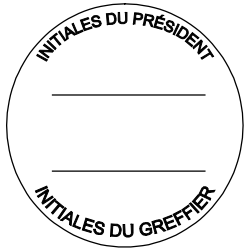
Demande d'aide financière – Programme Réhabilitation du réseau routier local du MTMDET– Élaboration des plans et devis

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des modalités d'application du programme Réhabilitation du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (MRC) a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE,



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à la majorité des voix

que le conseil autorise la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local;

qu'il confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet « Redressement des infrastructures routières locales » (RIRL).

Le président demande le vote sur cette proposition ; la mairesse de Grosse-Île, Mme Rose Elmonde Clarke vote contre.

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix..

CM1804-1067

Demande d'aide financière – Programme Réhabilitation du réseau routier local du MTMDET – Réalisation des travaux

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des modalités d'application du programme de Réhabilitation du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (MRC) a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Benoit Arseneau,
il est résolu

que le conseil autorise la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local;

qu'il confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans ce programme pour le volet « Redressement des infrastructures routières locales » (RIRL).

Le président demande le vote sur cette proposition ; la mairesse de Grosse-Île, Mme Rose Elmonde Clarke vote contre.

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

CM1804-1068

Priorisation des travaux d'asphaltage pour l'année 2018 – Autorisation d'appel d'offres

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime a adopté le 16 août 2017 le plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté en 2010 un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout lequel a fait l'objet d'une mise à jour en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la direction des Services techniques et des réseaux publics a déposé au conseil la programmation des travaux d'infrastructures routières pour l'année 2018 prévoyant entre autres la réalisation des travaux priorités en vertu de la Politique en matière d'asphaltage des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder par appel d'offres relativement à l'octroi d'un contrat d'asphaltage;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu

que le conseil approuve la programmation des travaux routiers municipaux 2018 telle quelle a été présentée en date du 3 avril dernier;

qu'il autorise la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à procéder à un appel d'offres relatif aux travaux d'asphaltage.

Le président demande le vote sur cette proposition ; la mairesse de Grosse-Île, Mme Rose Elmonde Clarke vote contre.

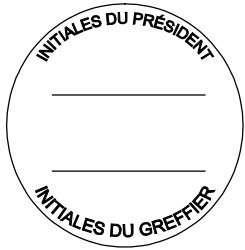
Cette proposition est adoptée à la majorité des voix..

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

CM1804-1069

Adoption de la Politique-cadre de développement touristique révisée et des interventions prioritaires 2018

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a adopté, en 2013, le projet de territoire Horizon 2025, auquel figure l'action 11 : « Poursuivre la mise en œuvre de la Politique-cadre de développement touristique »;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime et les partenaires associés à la démarche conviennent de la pertinence de maintenir une telle politique et de l'importance d'actualiser celle-ci;

CONSIDÉRANT QU' un comité de révision composé de l'Association touristique régionale et de la Communauté maritime a procédé à l'actualisation de la Politique et a consulté les principaux partenaires sur les modifications apportées;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi de la politique a identifié des interventions prioritaires pour l'année 2018 et qu'un bilan plus large des actions menées en continu sera produit en fin d'année;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,
appuyée par M. Jean-Philippe Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime confirme l'adoption des fondements et des engagements initiaux de la Politique-cadre de développement touristique, lesquels demeurent pertinents aujourd'hui;

qu'il adopte la Politique-cadre de développement touristique des Îles-de-la-Madeleine révisée;

qu'il adopte le document identifiant les interventions prioritaires pour 2018;

qu'il invite les intervenants à tenir compte des fondements et des engagements de la Politique dans leurs actions en continu et dans leur planification;

et qu'il mandate le comité de suivi pour veiller à la mise en œuvre et au rayonnement de la présente Politique.

CM1804-1070

Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet initiatives rurales

CONSIDÉRANT le dépôt de demandes d'aide financière dans le cadre du volet initiatives rurales de la Politique de soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires pour la réalisation d'initiatives soutenues par des organismes du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a procédé à l'étude de ces demandes le 19 mars 2018, que ces projets répondent aux critères de sélection et qu'ils font l'objet d'une recommandation positive;

CONSIDÉRANT la concordance de ces initiatives avec les objectifs du projet de territoire Horizon 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe allouée à la Politique de soutien aux



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

projets structurants pour l'année 2018 est limitée et qu'un second appel de projets est prévu à l'automne 2018;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Benoit Arseneau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

qu'une aide financière provenant du Fonds de développement des territoires soit consentie aux projets suivants, et ce, conditionnellement au respect des exigences ci-dessous mentionnées :

| Organismes porteurs | Projets | Montant accordé / total projet | Conditions à respecter |
|--|--|--------------------------------|--|
| Comité ZIP | Restauration et mise en valeur de milieux côtiers madelinots | 10 000 \$ / 74 480 \$ | Engagement des partenaires financiers. Obtention des autorisations municipales nécessaires. |
| CALACS l'Espoir des Îles | Campagne de sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel par intoxication | 2 700 \$ / 15 030 \$ | Engagement des partenaires financiers. |
| Club des 50 ans et plus de Grosse-Île | A Blast from the Past | 4 000 \$ / 6 300 \$ | Engagement des partenaires financiers. |
| Club des 50 ans et plus de Grande-Entrée | Sprint 2018-2019 | 10 000 \$ / 57 456 \$ | Engagement des partenaires financiers. Obtention des autorisations municipales nécessaires. |
| Grande Saline (Aquarium des Îles) | La Grave ... des corsaires aux plaisanciers | 15 000 \$ / 35 000 \$ | Engagement des partenaires financiers. |
| Société de conservation des Îles | Forêt nourricière | 6 500 \$ / 31 750 \$ | Engagement des partenaires financiers. Obtention des autorisations municipales nécessaires. |
| AdMare | Circuit art public et médiation numérique – secteur de Cap-aux-Meules | 8 700 \$ / 56 762 \$ | Engagement des partenaires financiers. Obtention des autorisations municipales nécessaires. |
| Cafétéria des Insulaires | Rénovation de la cafétéria | 8 500 \$ / 19 700 \$ | Engagement des partenaires financiers. |
| Amarres et voilures | Serre pédagogique | 10 200 \$ / 88 400 \$ | Engagement des partenaires financiers. |



Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

No. de résolution
ou annotation

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | Obtention des autorisations municipales nécessaires. |
|--|--|--|--|

CM1804-1071

Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants – Volet projets spécifiques

CONSIDÉRANT le dépôt d’une demande d’aide financière dans le cadre du volet projets spécifiques de la Politique de soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires pour la réalisation d’initiatives soutenues par des organismes du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le comité d’analyse a procédé à l’étude de cette demande le 19 mars 2018, que ce projet répond aux critères de sélection et qu’il fait l’objet d’une recommandation positive;

CONSIDÉRANT la concordance de cette initiative avec les objectifs du projet de territoire Horizon 2025;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc, appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke, il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l’aide financière provenant du Fonds de développement des territoires soit consentie au projet suivant, et ce, conditionnellement au respect des exigences ci-dessous mentionnées :

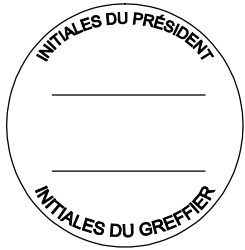
| Organismes porteurs | Projets | Montant accordé / total projet | Conditions à respecter |
|--|---|--------------------------------|---|
| Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles (RPPCI) | Aide à la décision pour la date d’ouverture de la pêche au homard | 15 000 \$ / 233 638 \$ | Engagement des partenaires financiers. Obtention des autorisations requises. |

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

CM1804-1072

Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d’asphaltage sur le chemin de l’Étang-des-Caps du village de L’Île-du-Havre-Aubert, faisant partie du réseau artériel de la Communauté maritime, et un emprunt de 548 730 \$ remboursable en dix ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

Le conseiller, M. Benoit Arseneau, donne l’avis de motion préalable à l’adoption d’un règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d’asphaltage sur le chemin de l’Étang-des-Caps du village de L’Île-du-Havre-Aubert, faisant partie du réseau artériel de la



No. de résolution
ou annotation

CM1804-1073

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

Communauté maritime, et un emprunt de 548 730 \$ remboursable en dix ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt.

Dépôt du projet de règlement n° CM-2018-03 – Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur le chemin de l'Étang-des-Caps du village de L'Île-du-Havre-Aubert, faisant partie du réseau artériel de la Communauté maritime, et un emprunt de 548 730 \$ remboursable en dix ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder à la réalisation de travaux de réfection, de protection et d'asphaltage sur le chemin de l'Étang-des-Caps du village de L'Île-du-Havre-Aubert;

CONSIDÉRANT QU' en vertu du décret gouvernemental n° 1130-2005, cette voie de circulation fait partie du réseau artériel de la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu pour le conseil de contracter un emprunt pour financer ces travaux;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion quant à la présentation d'un tel règlement a été donné séance tenante;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 122 adopté par le gouvernement du Québec, en juin 2017, prévoit la présentation d'un projet règlement préalablement à l'adoption d'un règlement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,
appuyée par M. Benoit Arseneau,
il est résolu

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine prenne acte du dépôt du projet de règlement n° CM-2018-03 séance tenante.

Le président demande le vote sur cette proposition ; la mairesse de Grosse-Île, Mme Rose Elmonde Clarke vote contre.

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.

AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet qui a fait l'objet d'une intervention est le suivant :



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 avril 2018

❖ Travaux d'asphaltage – Réseau routier – L'Île-du-Havre-Aubert

CM1804-1074

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 19 h 35.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier